Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 311

Artikel: Démocratiser la démocratie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028559

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Démocratiser la démocratie

Après chaque votation ou élection, sauf à quelques rares exceptions, c'est le même commentaire désabusé qui revient : le peuple se désintéresse des problèmes politiques! L'abstentionnisme est un mal qui ronge les institutions démocratiques!

A Genève, puis à Bâle, des sociologues ont tenté d'éclairer ce problème, de poser un diagnostic.

Tout d'abord, il faut bien voir que le phénomène n'est pas nouveau. La participation aux élections fédérales était inférieure à 50 % au début du siècle; à la même époque, certaines votations populaires attiraient à peine plus d'un tiers des électeurs...

On a proposé plusieurs remèdes et certains d'entre eux sont déjà en vigueur : abaisser l'âge électoral, ouvrir plus longuement les bureaux de vote, présenter au peuple des alternatives... Ce qui a été déjà fait ne paraît pas modifier la tendance à un abstentionnisme croissant et généralisé.

Après la votation de mars sur l'article conjoncturel, un caricaturiste a proposé de placer les urnes au bout des pistes de ski, le long des autoroutes engorgées et à la sortie des églises; l'image est plaisante, mais le remède, bien sûr, peu efficace. Ce ne sont pas le temps, les informations ou les facilités qui manquent au citoyen pour qu'il s'exprime, c'est l'intérêt.

Pour éclairer ce diagnostic, un faisceau d'explications que nous fournissent les enquêtes mentionnées ci-dessus.

Des questions de plus en plus abstraites

Tout d'abord, le contenu des projets soumis à votation. L'activité législative au plan fédéral a considérablement augmenté. Les questions de politique générale et de procédure sont abstraites. De tout temps, le peuple s'en est désintéressé. Mais ce sont surtout les interventions nouvelles de l'Etat dans le domaine de la politique écono-

mique, des transports, de la construction, de l'énergie, de l'environnement, qui sont devenues fréquentes au cours des dernières décennies. Ces interventions ont provoqué une très forte participation au XIXe siècle, pendant la crise, et même dans l'immédiat après-guerre (voir la votation sur l'AVS en 1947). En Suisse, les interventions de l'Etat ont toujours été modérées et dans de nombreux domaines, les pouvoirs publics sont intervenus relativement tardivement en comparaison des autres démocraties occidentales. Une prospérité continue, et l'atténuation des antagonismes sociaux ne prédisposent pas les citoyens à se déranger pour des objets qui vont de soi.

L'anonymat urbain

Le processus accéléré d'urbanisation est un facteur bien connu dans l'explication de l'absentionnisme. En milieu rural, la faible mobilité des personnes, la dimension restreinte des agglomérations, permettent un type de relations sociales, de communications, qui disparaît dans les zones urbaines; ce n'est pas, comme on le répète trop souvent, une morale civique plus développée qui pousse les ruraux aux urnes; plus simplement, dans une communauté villageoise, la vie sociale et la vie politique sont confondues; le voisinage, le travail, les associations, créent un tissu de relations dont la politique est une composante normale, habituelle.

Reste l'explication institutionnelle, propre à la Suisse. Parce que dans d'autres pays qui connaissent les mêmes mutations sociales et économiques on constate régulièrement des participations massives. En Suisse, la compétition politique est peu aiguë; depuis 1919, le rapport des forces en présence ne s'est guère modifié, les élections nationales n'ont rien d'excitant d'autant plus que la compétition est morcelée en autant d'arènes qu'il y a de cantons; depuis 1959, les grands partis forment une coalition gouvernementale de fait; peu d'espoir de changement, donc, là aussi.

Inutile de rêver à l'âge d'or des petites communautés rurales, homogènes et autonomes. La réalité urbaine, si elle peut être contenue dans son développement, ne paraît pas près de disparaître. Le système politique suisse, dans son fonctionnement réel, s'est construit peu à peu, et personne ne semble vouloir renoncer à cet équilibre idyllique, en apparence du moins. Il faudrait un choc autrement plus violent qu'une revision totale de la Constitution pour ébranler sa structure proportionnalisée à l'extrême.

Remettre en cause un système

Finalement, le problème de la participation est peut-être mal posé. Ce qui gêne certains, face à l'abstentionnisme, c'est l'affaiblissement de la légitimité des institutions et des décisions qui sont prises. Cette réflexion a été menée depuis longtemps aux Etats-Unis: un système politique, pour fonctionner d'une manière harmonieuse, doit permettre une participation moyenne; un soutien populaire trop faible déclenche une crise de légitimité; une participation trop intense accentue les antagonismes et risque de provoquer des déséquilibres. Sous-jacente à cette analyse, c'est une conception bien particulière de la démocratie qui s'exprime : celle d'une démocratie qui n'est qu'une technique sociale parmi d'autres possibles, et qui permet à des élites d'entrer en compétition pour obtenir les suffrages populaires. Le peuple, dans cette perspective, ne fait que choisir qui va décider ensuite.

Mettre en cause les citoyens, leur égoïsme, leur désintérêt, c'est poser un jugement moral qui n'éclaire guère le problème de l'abstentionnisme. Proposer des solutions qui s'attachent à modifier le comportement des citoyens — meilleure information, meilleure éducation — c'est faire preuve d'un volontarisme qui ne changera rien à la situation présente.

La démocratie libérale, c'est l'arme que la bourgeoisie montante a forgée pour lutter contre les privilèges de la noblesse et du clergé. A « L'Etat c'est moi » de Louis XIV elle a substitué une

sphère politique limitée qui garantit la plus large autonomie des rapports privés entre individus. Mais cette société idéale d'entrepreneurs indépendants s'est rapidement transformée. Dans les pays occidentaux, on peut dater assez précisément à la première guerre mondiale les débuts de l'intervention croissante de l'Etat dans la sphère privée pour atténuer et corriger les déséquilibres inhérents au libéralisme. Mais jamais encore le fondement des sociétés libérales — le caractère privé des moyens de production — n'a été remis en question. En Suisse, plus qu'ailleurs, les mécanismes de régulation de la vie économique et sociale ont été confiés à des organismes privés ou élaborés avec leur accord et en collaboration avec eux. A cette transformation de la société libérale n'ont pas correspondu une modification de la conception démocratique et de nouvelles formes de participation des citoyens.

Chercher des cadres nouveaux

Plutôt que de se demander comment améliorer la participation dans le cadre politique actuel, ne faut-il pas chercher quels sont les cadres nou-

veaux dans lesquels les individus et les groupes pourraient s'exprimer de façon plus adéquate, quels sont les domaines qui touchent concrètement leur vie quotidienne? Parce qu'alors même que l'abstentionnisme va croissant dans les structures légales de participation, on constate une activité non négligeable sur des sujets qui déterminent très concrètement les conditions de vie des gens : politique routière, centrales nucléaires, restructuration des quartiers, logements, programmes scolaires, conditions de travail... Ce que l'on appelle communément démocratisation de la société n'est pas un slogan gratuit. Elle correspond à l'émergence d'une volonté des individus de prendre en mains leur avenir là où il est directement en jeu. La participation démocratique, c'est d'abord la possibilité de choisir, sans intermédiaire, son cadre de vie concret. Avant fait l'expérience de l'influence qu'il peut avoir à ce niveau, le citoyen trouvera peut-être alors des motifs de participer dans le cadre de la démocratie libérale et de se déterminer sur des choix plus globaux, même s'ils sont médiatisés par les partis politiques et les organisations professionnelles.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Intolérances

« Arma-Press » est un journal que l'on ne trouve pas dans les kiosques, malgré son tirage, impressionnant, de quelque 341 500 exemplaires. Il est en fait distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres pour mettre en garde les protestants suisses contre les Jésuites, l'æcuménisme, les « gurus » et pour leur rappeler, dans la foulée, les persécutions religieuses en cours dans l'Est européen.

La statistique religieuse suisse est contestée parce qu'elle ne tient pas compte des églises « libres » regroupant 200 000 à 300 000 fidèles sous 25 à 30 dénominations différentes. On doit cependant admettre que ce sont les milieux « sectaires » qui éditent « Arma-Press » et cherchent ainsi à réveiller des réflexes qui ne sont pas encore, et de

loin, oubliés. Après la paix du travail la coexistence religieuse serait-elle remise en cause dans notre pays?

— L'attitude du groupe démo-chrétien lors du vote sur l'interruption de grossesse a été commentée dans l'émission « CH » de la télévision alémanique. Les démocrates-chrétiens n'ont pas apprécié le commentaire et sont intervenus pour que des sanctions soient prises contre le commentateur téméraire. La conclusion des journaux les plus libéraux : que resterait-il si la télévision ne tolérait plus de commentaires critiques?

— Avec le printemps est apparu un nouveau moyen de communication: le journal téléphoné. Il diffuse chaque jour du lundi au vendredi et en fin de semaine un bulletin de trois minutes d'information « de gauche ». Les deux premiers jours il a été pratiquement impossible d'obtenir le message. Le numéro de fin de semaine contenait des

informations générales et des informations sur le « Telefonzitig » (journal téléphoné). Les générales étaient consacrées à une lutte de locataires contre un tracé d'autoroute, ainsi qu'à l'annonce d'un concert du groupe Arenas à Effretikon, d'une représentation cinématographique et d'une manifestation d'un groupement de travailleurs étrangers. Les informations sur le nouveau journal portaient sur la nécessité d'accroître le nombre de lignes pour faciliter la réception. Mais pour cela les auditeurs sont invités à envoyer une contribution financière. L'autre information indiquait le numéro de téléphone permettant d'atteindre la rédaction.

Si vous désirez connaître ce nouveau journal, composez le (01) 39 11 12.

Budget: 450 francs de dépenses par mois!

Pierrot

Ce vieil enfariné Le Pierrot à la lune D'amour si haute Est mort On dit.

Puisse l'azur Aveugle Aux confins L'accueillir.

Et qu'il y reste sa bougie à la main.

Gilbert Trolliet

A NOS LECTEURS

Les fêtes de Pâques nous contraignent à prendre congé pendant une semaine.

Rendez-vous donc vendredi 10 avril.